

Saint-Prix, mieux protégée contre les inondations



Saint-Prix, le 3 février 2017. Jean-Pierre Enjalbert, le maire (DLF) de Saint-Prix et président du SIARE, a inauguré le nouveau bassin de retenue des eaux pluviales de la rue Robert Thomas. **LP/A.B.**

La ville de Saint-Prix, qui dispose de trois bassins de rétention des eaux pluviales, sera désormais mieux protégée contre les inondations. Jean-Pierre Enjalbert, le maire (DLF) de Saint-Prix et président du syndicat intercommunal d'assainissement de la région d'Enghien-les-Bains (SIARE), qui gère 23 communes pour 325 000 habitants, vient d'inaugurer le bassin dit « Robert Thomas » dans la rue du même nom. S'il existait déjà, celui-ci a fait l'objet d'importants travaux afin de doubler sa capacité de stockage, désormais portée à 5 150 m³, et de le rendre accessible au public.

Un belvédère permet ainsi d'observer le bassin et un chemin piétonnier relie l'arrêt de bus de la rue Robert Thomas au complexe sportif Christian Dufresne. De nombreuses plantations ont également été effectuées pour mieux l'intégrer au paysage. Un chantier de 420 000 € pour le SIARE. « Si le bassin avait existé en juin, on aurait évité les inondations à Saint-Prix, glisse l' élu. Mais on n'est pas encore au bout de nos peines. Le syndicat va engager d'autres travaux pour mieux protéger les villes de Montlignon, Eaubonne, Margency.

Lors des inondations, 150 000 m³ d'eau avaient dévalé de la forêt de Montmorency. Il y a 22 bassins sur le territoire. Mais nos structures étaient dans l'incapacité d'absorber ce flux. Depuis le 1^{er} janvier, le SIARE a récupéré la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. On va également passer une convention avec l'Office national des forêts pour curer l'étang du château de la Chasse et faire en sorte de mieux gérer le niveau d'eau. »

leparisien.fr

A.B.